



PRÉFET DE LA CHARENTE

Direction interdépartementale  
des routes Atlantique

Angoulême, le 5 mai 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN 141 - Déviation de Cognac Réfection de la chaussée sur le Pont sur l'Antenne ----- Communes de Javrezac et Cognac**

Les joints du pont permettant à la RN 141 de franchir le cours d'eau l'Antenne entre les communes de Javrezac et Cognac doivent être réparés et la chaussée sur le pont doit faire l'objet d'une réfection.

Ces travaux se déroulent :

- du 9 mai 2011 à 8h00 au 13 mai 2011 à 16h30 ;
- du 16 mai 2011 à 8h00 au 20 mai 2011 à 16h30.

Pendant ces périodes, pour assurer la sécurité des usagers et des intervenants, une seule voie reste ouverte à la circulation au droit de ce pont : la circulation sur cette voie est ouverte alternativement dans un sens et dans l'autre.

Les usagers en véhicules légers peuvent emprunter les itinéraires alternatifs mis en place :

- dans le sens Cognac vers Saintes par le bourg de Javrezac (RD945) ;
- dans le sens Saintes vers Cognac par le bourg de Merpins (RD144 et RD732).

Ces itinéraires restent interdits aux véhicules supérieurs à 7,5 tonnes qui doivent emprunter obligatoirement la RN 141.

Pour la sécurité de tous, les usagers sont invités à faire preuve d'une prudence renforcée au droit de ces travaux, en respectant scrupuleusement la signalisation, tout particulièrement celle indiquée par les intervenants pour réguler la circulation alternée.

Pour tout renseignement, le district de Saintes de la direction interdépartementale des routes Atlantique est à la disposition des usagers (Tél. 05 46 92 83 15).

Contacts presse :

Préfecture : Catherine PERON - 05 45 97 62 37  
DIR Atlantique : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13